

# Entre vie d'établissement et promotion des savoirs en EPS

Située dans le sud de la Vendée, Fontenay-le-Comte est une ville de 13000 habitants. Deux collèges publics scolarisent les élèves issus des 26 communes. Le collège André Tiraqueau, classé REP accueille 580 élèves. Une SEGPA composée de 4 classes, une ULIS et un internat d'excellence complètent le dispositif. Ce dernier accueille une vingtaine d'élèves en difficultés familiales ou inscrits en sections sportives. De très nombreux élèves sont issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, 38% sont boursiers. **Bruno Logeais** témoigne.

*«Nous avons perdu en 2 ans un grand nombre d'heures de vie scolaire alors même que les effectifs par classe en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sont importants, entre 28 et 30, que nous sommes en REP et que l'internat d'excellence qui accueille de plus en plus d'élèves en difficultés devrait se caractériser par un accompagnement personnalisé renforcé».* Le ton est donné.

Pas question, pour l'équipe d'EPS composée de 4 enseignant-es, d'être résignée. Au contraire, les caractéristiques de leur établissement les stimulent et donnent sens à leur engagement tout azimut.

*«La force de notre équipe, c'est sa stabilité qui entraîne une grande solidarité entre nous. Le travail collectif grâce à l'heure de concertation programmée chaque semaine y concourait. On va au front collectivement pour rendre visible notre discipline et notre AS»* aime à dire Bruno Logeais.

## L'association sportive, un outil pour mixer les élèves et les mettre en réussite.

Plus de 31% des élèves sont licenciés à l'AS dont 75 filles sur 180 et chaque jour de la semaine plus le mercredi après-midi, un temps d'entraînement leur est proposé. Bruno Logeais n'est pas dupe et convient que ce temps entre 12h et 14h ne permet pas un apprentissage approfondi. Pourtant, c'est la solution trouvée pour permettre aux 90% des élèves, qui se déplacent en car chaque jour pour se rendre au collège, de pratiquer une activité sportive en plus de l'EPS, le conseil départemental se refusant d'organiser un ramassage scolaire le

mercredi après-midi malgré l'insistance du SNEP sur ce sujet. Sont proposés: futsal, badminton, arts du cirque et ultimate mais l'accent est mis sur les APPN le mercredi. Deux raisons l'expliquent. Les compétences accumulées par l'équipe dans ce domaine mais aussi le manque d'équipements sportifs, un seul gymnase de proximité est mis à la disposition du collège. Ces temps sont l'occasion d'apprendre mais sans exclure. On y retrouve des élèves de SEGPA et d'ULIS car comme le souligne B. Logeais, tous ces élèves vivent dans des mondes parallèles sans se parler. L'AS offre cette opportunité d'apprendre ensemble et construire ensemble des projets de jeu pour aller affronter les autres collèges du district. La compétition, même si elle ne peut être obligatoire, fait partie du contrat proposé aux élèves inscrits à l'AS car pas question d'être de simples consommateurs.

Pour certains de ces élèves aux parcours scolaires chaotiques, apprendre à gagner est nécessaire mais accepter de perdre devant plus forts que soi fait partie du jeu. Pour B. Logeais, la défaite n'est pas synonyme d'échec et quelques indicateurs sont mis en avant pour la relativiser, identifier les progrès, marquer



plus de buts que la fois précédente, en prendre moins... Cela fonctionne, les élèves restant à l'AS d'année en année.

L'accent est mis sur les activités de district, les enseignant-es décidant de leur programmation. Ils et elles peuvent élaborer des championnats de niveau. Par contre, l'équipe émet plus de réserve sur le projet départemental car rencontrer des équipes de club en finale ne l'intéresse pas. Pour autant, le collège participe à des actions départementales ciblées sur des activités plus confidentielles comme l'ultimate, le VTT, le Run and Bike, le triathlon. La plupart des pratiquants sont plus ou moins novices. L'égalité des chances est ainsi respectée. Cependant, L'AS ne peut suffire à mixer durablement les élèves. Leur crédo, multiplier les actions pour que cela devienne une culture d'établissement.

Dans le cadre de l'AS, deux voyages sont proposés incluant 2 classes de SEGPA, un an sur deux. L'un dans les Alpes, ski, biathlon, chiens de traineau, raquettes de nuit et l'autre en bord de mer : surf, char à voile, catamaran en autonomie complète de gestion.

### L'EPS, une discipline qui dynamise la vie de l'établissement

Se tourner résolument vers les activités de pleine nature nécessite une articulation forte entre programmation EPS et projet d'AS. Car là encore pas de formalisme.

Course d'orientation en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. VTT et Run and Bike en 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Un stage de plein air dans la forêt de Mervent conclut la fin de l'année pour le niveau 5<sup>e</sup>. Une découverte de ce site naturel unique en Vendée est souhaitable et des enseignants de SVT seront sollicités pour l'animer.

#### D'autres projets collaboratifs sont proposés :

– « Bouge ta santé » est également proposé en 5<sup>e</sup>. Durant deux mois et au sein même des APSA programmées, il est l'un des fils directeurs du travail collectif mené par l'équipe EPS en collaboration avec la professeure documentaliste, l'infirmière et les enseignants de SEGPA. Mettre en évidence une alimentation saine et équilibrée pour une efficacité accrue en EPS et en AS est l'objectif majeur. Une journée banalisée conclut ce parcours. Les élèves participent à 4 ateliers : STEP, musculation, VTT et course de 6mn. Est utilisée à posteriori de cette journée l'application FOLIOS du M.E.N.

– Un parcours artistique est proposé à toutes les classes de 6<sup>e</sup>. Un travail interdisciplinaire est mené conjointement avec une professeure de français et arts plastiques ainsi que la professeure documentaliste. Le travail collaboratif entre la professeure de français et un conteur professionnel permet l'écriture d'un conte qui tient compte du travail artistique et technique réalisé en EPS. La place de l'EPS n'est pas galvaudée. Le choix des élèves pour composer les groupes

d'écriture sont de la responsabilité des enseignants d'EPS en fonction de paramètres déterminés par l'équipe. Leadership, imagination en sont quelques exemples. Tous les spectacles sont présentés en fin d'année devant l'ensemble des classes de 6<sup>e</sup>. Cette année les décors seront réalisés en arts plastiques.

Une fête de la natation est également organisée à la piscine deux après-midi où est regroupé pour moitié l'ensemble des élèves de 6<sup>e</sup> et de CM2. Des jeux nautiques par groupes mélangés sont proposés afin de rassurer ces futurs collégiens.

### Malgré cette dynamique, une remise en question est enclenchée.

Il est vrai que la direction de l'établissement a soutenu sans faille le travail réalisé en EPS et en AS ainsi que les nombreux projets qui les accompagnent. Il est vrai aussi qu'est soulignée la qualité de l'engagement de l'équipe EPS qui apporte une plus-value tant au sein de l'établissement qu'à l'extérieur. Il n'empêche que l'équipe EPS regrette la suppression d'une heure de soutien natation et l'imposition de 5h supplémentaires. L'équipe espérait aussi la généralisation des cours de 2h obtenue seulement pour certaines classes. La complexité des emplois du temps l'a rendue impossible. Leur analyse témoigne du risque de voir leur discipline reconnue essentiellement pour le dynamisme qu'elle apporte et non pas comme une discipline à part entière avec ses savoirs qui transforment et émancipent. La multiplication des projets y contribue peut-être puisque sur certaines périodes, un nombre important d'heures d'EPS sont supprimées. La place de la discipline EPS est ainsi posée. D'autres priorités sont alors définies.

### Deux axes deviennent désormais prioritaires.

– Définir des attendus pour chaque APSA, élaborer collectivement des référentiels pour chaque activité, définir des critères d'évaluation, s'aider des programmes alternatifs proposés par le SNEP, alimentent le débat et recentrent les enjeux. Cette réflexion prolongera le travail commencé l'an dernier

– Des séquences de 45 mn à la piscine pour toutes les classes de 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> durant un semestre, des équipements extérieurs vieillissants et un seul gymnase de proximité sont jugés insuffisants pour mener à bien ces nouvelles exigences. Un travail mené avec le représentant SNEP équipements du 85, la visite de certains équipements sportifs, une présence assidue en CDEN, la rencontre avec le représentant du conseil départemental, avec les élus municipaux et intercommunaux, un travail collaboratif avec les associations sportives municipales ont conduit à l'élaboration d'un projet d'équipements sportifs. Ce projet a même été dessiné par un architecte sur la base des référentiels du SNEP. Un gymnase de type E équipé d'un mur d'escalade plus une salle de gymnastique sont proposés. Les élections municipales qui approchent feront l'objet de toutes leurs attentions. ♦ [Propos recueillis par Pierre-Yves Pothier](#)

**Pour certaines de ces élèves aux parcours scolaires chaotiques, apprendre à gagner est nécessaire mais accepter de perdre devant plus fort·e que soi fait partie du jeu.**